



Compte rendu

Conseil Municipal de Mondrainville

Vendredi 16 mai 2014

Convoqué le 9 mai 2014, le Conseil Municipal de la commune de MONDRAINVILLE s'est réuni sous la présidence de Madame Edith GODIER, Maire.

Présents : M. Didier BERTHELOT, Mme Nelly BIGOT, adjoints, Mmes Marie-José BLEUX, Christelle LOUVEAU, Delphine TROPRES, MM. Joachim FAUCONNIER, David HERGAULT, Franck LEMERAY, Sébastien LETELLIER, conseillers

Absent excusé : M Patrick BUFFARD

Le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité pour secrétaire de séance : M. Didier BERTHELOT

Tarifs de la cantine

Délibération N° 2014-21

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs des repas de cantine applicables à la rentrée scolaire de septembre 2014 selon les barèmes suivants :

- Repas normal : 3,90 €
- Repas occasionnel : 4,30 € (commande égale ou inférieure à 7 jours)
- Repas adulte : 4,51 €
- Repas exceptionnel : 5,00 € (commande faite le jour même ou la veille après 14h00)

Contrat à durée déterminée

Délibération N° 2014-22

Pour assurer le remplacement d'un agent titulaire placé en congé maladie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer un contrat à durée déterminée afin de recruter un agent non titulaire.

L'agent sera recruté sur un poste d'adjoint technique territorial 2^e classe, non titulaire, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 30/35^e sur la base de l'indice brut 330, indice majoré 316.

Honorariat de M. Jean-Louis LE GOFF

Délibération N° 2014-23

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de déposer auprès de Monsieur le Préfet du Calvados une demande tendant à ce que l'honorariat soit conféré à Monsieur Jean-Louis LE GOFF conformément à l'article L 2122.35 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que « l'honorariat est conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens maires qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins de 18 ans dans la même commune ».

Monsieur Jean-Louis LE GOFF a exercé les fonctions de maire de 1989 à 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de demander à Monsieur le Préfet de conférer l'honorariat à Monsieur Jean-Louis LE GOFF.

Compte-rendu de réunion du Sdec

M. David HERGAULT informe le Conseil Municipal que mardi 13 mai, Mme Edith GODIER a été élue pour représenter le secteur ouest (canton de Tilly-sur-Seulles + Communauté de communes Evrecy Orne-Odon)

Compte-rendu de réunion du SIAEP

M. Joachim FAUCONNIER informe le Conseil Municipal que M. Daniel LE BLASTIER a été élu Président du SIAEP

Compte-rendu de réunion Sigo

M. Patrick BUFFARD informe le Conseil Municipal que M. Bernard ENAULT a été élu Président du Sigo.

Compte-rendu de réunion SIGRSO

Mme Delphine TROPRES informe le Conseil Municipal que Mme Véronique COLLET a été élue Présidente du SIGRSO

Compte-rendu de réunion de la communauté de communes Evrecy Orne-Odon

M. Didier BERTHELOT informe le Conseil Municipal que M. Bernard ENAULT a été élu Président de la communauté de communes Evrecy Orne-Odon.

QUESTIONS DIVERSES

M. David HERGAULT informe que des travaux concernant le remplacement de candélabres auront lieu du 2 juin au 10 juin. Tous les lampadaires boules seront remplacés par des lampadaires à Led.

M. Joachim FAUCONNIER fait part d'une demande d'habitant concernant l'autorisation de planter des haies de conifères.

Il est répondu que non, conformément au règlement du P.L.U qui indique que « les haies seront constituées d'essences locales, à l'exclusion de thuyas ou autres résineux ». En conséquence, toutes plantations de conifères pourraient entraîner une demande d'enlèvement ou un refus de conformité.

M. Didier BERTHELOT est nommé correspondant Défense.

Agenda

- Réunion RPI le lundi 26 mai 2014 à 18H00.
- Réunion de la commission « Aménagement du territoire, cadre de vie » le jeudi 5 juin 2014 à 19H00
- Réunion de la commission « Animation, vie associative » le vendredi 13 juin 2014 à 19H00
- Réunion de la commission « Information, communication » le mercredi 18 juin 2014 à 19H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30